

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA de Seine-Maritime - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA de Seine-Maritime - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (24075)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA de Seine-Maritime - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (24075)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	21	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau IV	Obtention d'un diplôme de niveau IV	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis	Connaissance du Végétal	Important
Savoir-être	Savoir-être	Respect des consignes, Travail d'équipe, Tolérance et Adaptabilité	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet	Motivation pour le Métier et cohérence du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Physique	Bonne aptitude physique requise et Absence de vertige	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Conformités du dossier par rapport aux exigences du diplôme.

Examen du parcours du candidat.

Tests d'aptitude physique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Respecter les critères du dossier pour l'admission.

S'assurer d'être en capacité de suivre la formation pratique

Signature :

Martin LEFEBVRE,

Chef d'établissement de l'établissement CFA de

Seine-Maritime